

DEC100362DR14

**Décision
portant nomination
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS
(ACMO)**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n°CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° DEC06A011DSI 6 du 20/11/2006 nommant Monsieur Bruno CHAUDRET directeur de l'unité de recherche n° 8241 (UPR, LCC) ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 15 octobre 2010 ;

Considérant que Madame Marie-Noëlle GARCIA a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse du 7 mars au 23 mars 2006 (40 heures).

Article 1

Madame Marie-Noëlle GARCIA, adjoint technique de la recherche à l'Institut National Polytechnique de Toulouse,

est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° 8241, à compter du 15 octobre 2010.

Madame Marie-Noëlle GARCIA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Madame Marie-Noëlle GARCIA est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Toulouse, le 15 octobre 2010

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional
du CNRS

Volume 7 : Mesures particulières

07.01. Décisions de nomination

07.01.15. DR16